

# **Règlement Corrida Pédestre de St Alban de Roche**

## **1. Objet du règlement**

Le présent règlement s'applique sur la corrida pédestre de St Alban de Roche le **samedi 8 octobre 2016**.

## **2. Organisation de la course et horaires**

### **17h00 : course de relais par équipe de 2**

Le relais est ouvert à tous à partir de l'année de naissance 2008 : sans chrono ni classement, les équipes peuvent être formées de 2 mineurs ou d'1 mineur avec 1 majeur ou de 2 majeurs.

Pour les coureurs nés entre 2008 et 2003, la course s'effectuera sur 1 boucle de 500m environ (avec quelques obstacles ludiques !).

Pour les coureurs nés en 2002 et avant, la course s'effectuera sur 1 boucle de 1600m environ

**3 boucles seront à effectuer par chaque concurrent à tour de rôle ainsi qu'une dernière (sur la plus petite de 500m) par les concurrents en même temps soit 7 boucles par équipe.**

### **18h00: course chrono individuelle**

**Accessible à partir de l'année de naissance 2000 et avant, elle consiste à effectuer individuellement 5 boucles de 1,6km environ soit 7,5 km au total.**

Pour cette course, chaque coureur sera équipé d'une puce pour le chronométrage qui sera portée à la chaussure. Elle devra être rendue à la fin ou facturée 10 €/puce non rendue.

## **3. Classement et récompenses**

### **Course de relais**

Il n'y aura pas de classement. Une médaille sera distribuée à chaque concurrent en fin de course.

### **Course chrono individuelle**

Les catégories suivantes sont prises en compte : cadet, junior, sénior, vétéran. Les 3 premiers au scratch masculin et féminin seront récompensés ainsi que le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie sans cumul.

## **4. Tarifs**

- Course de relais à 17h : 10 €/équipe
- relais adultes de 18h: 10 €/personne

## **5. Incriptions**

- Bulletin téléchargeable et inscriptions en ligne avec paiement sécurisé sur:[www.mikaelpasero coaching.fr](http://www.mikaelpasero coaching.fr)
- par courrier: PASERO Mikaël, 1 rue Salvador Dali, 38080 L'Isle d'Abeau ou au **magasin Rando Running, 38300 Bourgoin Jallieu**
- Sur place: Place de la mairie, 38080 St Alban de Roche ; à partir de 16h et jusqu'à 30min avant chaque course

Une boisson et un ravitaillement sont prévus pour les participants. Un lot sera offert aux 200 premiers inscrits.

### Pièces à fournir pour les inscriptions

- Pour la course de relais: le bulletin d'inscription dûment rempli, l'autorisation parentale pour les mineurs et le règlement par espèces ou chèque à l'ordre de Mikaël PASERO.
- Pour la course chrono individuelle: le bulletin d'inscription dûment rempli, l'autorisation parentale pour les mineurs le cas échéant, un certificat médical de **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'1 an (ou photocopie licence FFA, Fftri, Ufolep, FSGT, FSCT) le règlement par espèces ou chèque à l'ordre de Mikaël PASERO.

Pour les inscriptions par internet, les pièces justificatives seront à présenter le jour du retrait des dossards le samedi 8 octobre.

## **6. Responsabilité**

L'organisateur et les concurrents sont couverts en responsabilité civile par une police souscrite auprès de L'Inter Mutuelles Entreprises Macif Matmut Toutefois l'organisation attire l'attention des participants sur l'intérêt d'être couvert par une assurance individuel accident en rapport avec la nature et la durée des épreuves.

Les mineurs sont sous la responsabilité de leur accompagnant.

## **7. Commodités**

Un parking et des vestiaires seront à disposition au niveau de la salle polyvalente. Un repas et une buvette seront organisés le jour de la manifestation ainsi qu'une animation musicale.

Un tirage au sort sera effectué à l'issue de la manifestation et après la remise des prix. Seuls les coureurs présents pourront retirer les lots. En cas d'absence, les lots seront remis en jeu. Une animation musicale sera organisée jusqu'à 22h pendant le repas.

## **8. Sécurité**

Un service de secours sera présent le jour de l'épreuve.

## **9. Droits à l'image**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

## **10. Loi informatique et liberté**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 juin 1978, chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

L'organisation se réserve le droit de communiquer son fichier contact à ses partenaires, sauf refus signifié du concurrent.

## **11. Conditions générales**

Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription.

La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommage ou séquelles ultérieurs qui pourraient survenir du fait de l'épreuve

## **12. Contact**

Mikaël PASERO

Tél: 06 07 55 58 87

mail: pasero.mikael@gmail.com

[www.mikaelpaserocoaching.fr](http://www.mikaelpaserocoaching.fr)